Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 035-200043990-20260429-D2026_03_083BIS-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
VALLONS DE HAUTE BRETAGNE
COMMUNAUTE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 29 avril 2026

Le Conseil communautaire a été appelé à siéger par l'envoi d'une convocation accompagnée de l'ordre du jour et d'une note de synthèse pour chaque sujet, adressés le 23 avril 2026, soit six jours francs avant la séance.

Le Conseil communautaire de Vallons de Haute Bretagne Communauté, légalement convoqué s'est réuni le mercredi 29 avril 2026 à la maison intercommunale, 12 rue Blaise Pascal à Guichen, sous la présidence de M. Thierry BEAUJOUAN, Président.

Présents :
Mme Florence ADAM, M. Thomas ALLAIN, M. Pierrick AUFFRAY, M. Régis BAUNIN, M. Thierry BEAUJOUAN, Mme Nathalie BERTHO, Mme Jocelyne BLANCHARD, M. Didier BOUGET, M. Ronan BOYET, Mme Marie-Claire BRAULT, M. Matthieu CHANEL, M. Arnaud CHAUVIN, M. Ronan COUDRAIS, M. Jean-François DANIEL, Mickaël DAUDIN ; M. Marcel DIVET, M. Vincent DUCLOYER, Mme Valérie DUVAL, Mme Nathalie EDOM, Mme Julie FAUDET, Mme Audrey GROSHENY, M. Pascal GUERRO, Mme Delphine HINRY, Mme Kristelle JUILLET, M. Patrick JUMEL, M. Didier LE CHENECHAL, Mme Maela LE CORRE, Mme Véronique LEDUC, M. Yannick LEGOURD, M. Christian LEPRETRE, Mme Nelly LUC, Mme Odile MAUNY, M. José MERCIER, Mme Marie-Anne MONVOISIN, M. Roger MORAZIN, Mme Michèle MOTEL, Mme Delphine NORMAND, Mme Nelly PIERSON, M. Rémi PITRÉ, Mme Thérèse PLANCHENAULT, M. Hugues RAFFEGEAU, M. Pierre-Yves REBOUX, M. Christophe RICAUD, Mme Florence RIGAUD ; M. Christophe ROUL, Mme Marie-Claire RUAULT-DUBORD, M. Jean-Marie RYO, Mme Mireille SALMON, M. Mickaël TANGUY, M. Nicolas TEXIER, Mme Françoise UGUET et M. Christophe VERON

Pouvoirs :
Mme Marie-Josèphe FERRIER, donne pouvoir à Thérèse PLANCHENAULT
M. Loïc HERVOIR, donne pouvoir à Nathalie BERTHO
M. Fabien VIRONDEAU, donne pouvoir à Christophe VERON

Absents excusés :
Mme Marie-Josèphe FERRIER
M. Loïc HERVOIR
M. Fabien VIRONDEAU

Secrétaire de séance : Mme Delphine HINRY

Nombre de délégués : En exercice : 55 Présents : 52 Pouvoirs : 3 Absents excusés : 3	Délibération n°2026-03-083 Désignation des représentants de Vallons de Haute Bretagne Communauté au Syndicat Mixte des Bruyères

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 035-200043990-20260429-D2026_03_083BIS-DE

Le Syndicat des Bruyères assure la production et la distribution de l'eau potable.

Il convient de procéder à la désignation de 18 délégués titulaires ainsi que de 18 délégués suppléants.

Les élus sont désignés conformément aux dispositions en vigueur ; toutefois, dans la perspective d'une éventuelle fusion du syndicat envisagée début janvier 2027, sous réserve des décisions politiques à intervenir, il est précisé que leur mandat pourrait s'exercer sur une durée limitée.

Informé de ce qui précède et après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- De désigner les 18 délégués titulaires et les 18 délégués suppléants ci-dessous ;

Liste des représentants titulaires

Nom	Prénom	Commune
FONTAINE	Sylvie	Bourg-des-Comptes
LEPRÊTRE	Christian	Bourg-des-Comptes
JOURDAN	Kevin	Bovel
DANILO	Franck	Comblessac
FEVRIER	Jean-Pierre	Comblessac
MOTEL	Michèle	Guichen
PITRE	Rémi	Guipry-Messac
CHAUDAGNE	Michel	La Chapelle-Bouexic
LE CHENECHAL	Didier	Lassy
Le Merlus	François	Lassy
ROLLAND	Yannick	Les Brulais
COMBES	Lucien	Lohéac
CORVOISIER	Alain	Mernel
SARRAZIN	Jacques	Saint-Malo-de-Phily
BOITEAU	Christophe	Saint-Senoux
HINRY	Delphine	Saint-Senoux
LELIEVRE	Lydie	Val d'Anast
PAUMIER	Bertrand	Val d'Anast

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 035-200043990-20260429-D2026_03_083BIS-DE

Liste des représentants suppléants

Nom	Prénom	Commune
HARDY	Patrick	Baulon
RICAUD	Rolande	Bovel
CAIZES	Michel	Comblessac
TANGUY	Mickaël	Goven
JUMEL	Patrick	Guichen
DUCLOYER	Vincent	Guignen
LUC	Nelly	Guignen
CHEVE	Pierre-Henri	Guipry-Messac
VOLAND	Christian	Guipry-Messac
MORAZIN	Roger	La Chapelle Bouexic
LECLERC	Olivier	Les Brulais
CAUCHE	Christian	Loutéhel
PIEL	Pierrick	Mernel
ADRUBAL	Valéry	Saint-Malo-de-Phily
DROUILLER	Mickaël	Saint-Malo-de-Phily
MOTEL	Jean-Yves	Saint-Séglin
THEZE	Eric	Saint-Senoux
JUILLET	Kristelle	Val d'Anast

Conformément à l'article L.2131-1 du code général des collectivités territoriales, cet acte est rendu exécutoire après l'affichage effectué le 18 mai 2026.
Envoi en Préfecture indiqué sur la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Thierry BEAUJOUAN

